

Neuchâtel, Le 12 février 2024

Le SPS à Neuchâtel : instantané d'une année de sécurité et de sauvetage

Le Service de la protection et de la sécurité (SPS), qui regroupe les différentes entités de sécurité et de secours, a tenu son rapport annuel jeudi 8 février. Un événement qui permet de tirer un bilan en présence de nombreux partenaires, invité-e-s et membres des services en uniforme et de les remercier pour leur engagement et la qualité des prestations fournies.

La catastrophe naturelle survenue l'été dernier à La Chaux-de-Fonds l'a largement démontré : en cas de crise, la solidarité n'est plus seulement une idée, c'est un réflexe d'urgence. Pour Didier Boillat, responsable du Dicastère de la sécurité de la Ville de Neuchâtel, il faut poursuivre sur la voie de la solidarité, en l'organisant toujours davantage par la mutualisation et la complémentarité des missions de sauvetage.

C'est ce message que le conseiller communal a transmis jeudi dernier au rapport annuel du SPS, en présence du président du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL), Thierry Pittet, de partenaires, d'invité-e-s et de membres du SPS : « *La création de commandements uniques et la volonté de mieux collaborer entre professionnels et volontaires nous permettent aujourd'hui de mieux adapter nos effectifs et nos moyens techniques aux enjeux et réalités sur le terrain* ».

Les pompiers sont intervenus plus de 1'000 fois

Pour illustrer les défis sécuritaires touchant la Ville de Neuchâtel et le littoral, les responsables des entités *Région de défense incendie du littoral neuchâtelois (RDIL), Ambulances, Sécurité publique et Protection civile* ont présenté leurs activités durant l'année 2023. Les hommes et femmes du feu ont par exemple réalisé 1'264 interventions en 2023, en nette hausse (11,6%) par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié (56%) de ces interventions étaient liées au feu et aux éléments naturels, 16% aux missions de secours (défense hydrocarbure et accidents), et 7% au sauvetage sur le lac. On parle de 3,46 interventions par jour.

La brigade sanitaire (ambulances) a effectué de son côté 7'262 missions. Parmi ses activités visibles du grand public, elle participe chaque année à la journée nationale

du 144, le 14 avril, avec des démonstrations au centre-ville de Neuchâtel. Elle a également organisé une journée de recherche clinique préhospitalière et créé un livre illustré, *Barry et l'ambulance*, distribué aux enfants avec un ours en peluche lors d'une prise en charge d'urgence.

Pour sa part, la Sécurité publique a effectué de nombreuses missions de notification et de contrôle. Le service d'ordre lors de manifestations a été déployé 85 fois. Les interventions (circulation, prévention, véhicules abandonnés, récolte d'objets, animaux) s'élèvent à près de 500. Enfin, l'Organisation de protection civile (PCi) du littoral a accompli 60 engagements en 2023. Cela représente 2'758 jours-hommes, dont 173 en intervention : la PCi, comme d'autres entités communales, a apporté un soutien opérationnel à La Chaux-de-Fonds suite à la tempête du 24 juillet.

Unir les forces des communes

Le rapport annuel a été l'occasion de définir les objectifs à venir, comme par exemple renforcer l'attractivité de la fonction de sapeur-pompier, tant professionnelle que volontaire dans le cadre de la nouvelle entité de la Région de défense du littoral (RDIL). La RDIL regroupe en effet l'ensemble des hommes et des femmes pompiers professionnel-le-s et volontaires avec un logo bien visible sur chaque véhicule et uniforme.

Dans son discours, le conseiller communal Didier Boillat a mentionné les efforts de mutualisation nécessaires dans le domaine de la sécurité publique, encore trop fragmenté à ses yeux. Il a également exprimé sa conviction qu'en complément des missions assurées par la Police neuchâteloise et le Réseau hospitalier neuchâtelois, les communes amènent leur pierre à l'édifice par la connaissance fine du terrain : « *Les communes sont et seront toujours l'échelon le plus adéquat pour la fourniture coordonnée et efficiente des prestations sécuritaires et de secours.* »

Le SSCL, qu'est-ce que c'est ?

Le Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) est chargé de la gestion de la Protection civile, de l'Organe de conduite régional et de la défense contre les incendies et les éléments naturels. Composé de l'ensemble des communes du littoral neuchâtelois ainsi que de La Neuveville (BE), le SSCL a confié à la Ville de Neuchâtel le mandat de gérer le syndicat et de fournir les professionnel-le-s et le matériel nécessaires à l'accomplissement des missions. Ces derniers sont en charge de la conduite des pompiers volontaires, intégrés au sein de la Région de défense incendie du littoral (RDIL), et des astreints à la Protection civile (PCi).

Et le SPS ?

Le Service de la protection et de la sécurité (SPS) est l'un des plus importants services de la Ville, en nombre d'hommes avec plus de 150 équivalents plein temps et la conduite de quelque 1'000 hommes sur le littoral neuchâtelois et le Val-de-Ruz. Le SPS, dirigé par le chef de service Frédéric Mülheim, réunit les domaines du feu, des Ambulances, de la Sécurité publique et de la Protection civile au sein de la caserne de la Maladière. Mais le SPS compte aussi des entités administratives telles que le domaine public, la prévention incendie, la logistique et les ports. C'est enfin que SPS qui met sur pied l'Organe de conduite régionale (OCRg), actif notamment en période de risques ou de crises, comme par exemple lors de la pandémie de Covid-19.

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal, Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 77 01